

Sujet : [INTERNET] ISDI Référence IC-20-082

De : adeline Wirth Negre <adelinewirth@mac.com>

Date : 07/01/2021 09:48

Pour : pref-icpe@val-doise.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

C'est en tant que cavalière , entraîneur et intervenante ds la filière équestre que je me manifeste.

Je travaille avec le haras du Parisis depuis longtemps et je suis horrifiée à l'idée de cette construction de décharge le long de leur propriété .

1/ Les nuisances apportées par le bruit et le passage des engins va totalement empêcher l'entraînement des chevaux (qui sont des animaux vifs et inquiets) et donc nuire voire même être dangereux pour les cavaliers qui les monteront.

J'imagine tous les accidents possibles avec une route à proximité....

2/ L'argument d'un stade équestre à construire ds l'avenir n'est, il me semble qu'un prétexte à la création de cette décharge . Tous les stades équestres qui se sont faits l'ont été en quelques mois . Si le désir est de faire un stade équestre , ce qui serait formidable, il faut le faire ! Il n'y a pas besoin d'une décharge en sous sol !

Cordialement

Envoyé de mon iPhone